

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE 12 DÉCEMBRE 2022 19H00

Un avis public est, par la présente donnée par Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 12 décembre 2022, à 19h00, au 520 chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Adoption du budget de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.
- Adoption du budget triennal d'immobilisations de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour 2023, 2024 et 2025.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal, tel que prévu en vertu de l'article 156 du Code Municipal du Québec

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 8e jour de décembre 2022.

Anne-Claude Hébert-Moreau

Directrice générale et greffière-trésorière





